

## **Chemins Émergents IV**

Appel à candidatures 2012

à destination des programmeurs  
du territoire pyrénéen transfrontalier et eurorégional

Dans le cadre du projet européen de coopération transfrontalière **Pyrénées de cirque** et du projet eurorégional **Process(s)**, soit deux projets articulés ensemble pour un partenariat commun, un appel à candidatures est lancé visant la promotion du cirque contemporain, de création, et le soutien de sa diffusion, pour des programmeurs des territoires transfrontalier et de l'Eurorégion.

*Pyrénées de cirque* est financé par l'Union européenne dans le cadre du POCTEFA (Programme Opérationnel Espagne-France-Andorre) et *Process(s)* est financé par l'Eurorégion Pyrénées-Méditerranée. La Grainerie est chef de file de *Pyrénées de cirque* et La Central del Circ est coordinatrice de *Process(s)*.

Le dispositif **Chemins Émergents** est une des synergies entre *Pyrénées de cirque* et *Process(s)*.

### **Généralités**

**Chemins Émergents** est un réseau transpyrénéen de diffusion de petites formes de cirque (formes courtes et numéros).

Un appel à projets artistiques est lancé en parallèle à cet appel à candidatures pour les programmeurs. Cet appel à projets artistiques s'adresse plus particulièrement à de petites formes fraîchement achevées ou en cours d'achèvement, dont l'objectif peut aussi être de s'intégrer dans un processus de création d'une forme longue.

La finalité du dispositif **Chemins Émergents** est de permettre une meilleure intégration économique de ces propositions artistiques dans le marché, doublée d'une prise en compte de toutes les opportunités de diffusion. En multipliant les possibilités de représentations publiques (salle de spectacle, évènementiel, fête de village, festivals, ...), il s'agit de favoriser l'aboutissement artistique de ces petites formes.

**Chemins Émergents** tend également à établir une relation de partenariat et de solidarité entre les artistes et les programmeurs bénéficiaires. Les modalités de solidarité du dispositif sont détaillées dans la convention en annexe.

### **Objectifs :**

Ce dispositif répond aux objectifs suivants :

- ✓ Soutenir et favoriser une diffusion de proximité sur le territoire transfrontalier et eurorégional.
- ✓ Permettre aux artistes de se confronter aux réalités des différents territoires et lieux de diffusion.
- ✓ Favoriser la confrontation des publics et des œuvres pendant le processus de création.
- ✓ Permettre une meilleure adaptation des productions artistiques aux différents réseaux de diffusion.
- ✓ Faire rencontrer les artistes avec les professionnels du secteur.

### **Moyens :**

- **Chemins Émergents** soutient la diffusion des projets artistiques sélectionnés en moyenne à hauteur de **1/3 du montant total TTC du coût du cachet artistique + frais de transport**.

Le montant du cachet artistique par artiste et par représentation est fixé à 300 € TTC de masse salariale.

Les frais de transport pour une voiture de tourisme sont calculés selon le barème suivant : 0,25 € x Km\* + péages. Le covoiturage est vivement recommandé dans un souci d'économie et de responsabilité environnementale.

\* *Ce barème pourra être revalorisé, d'une part annuellement, et d'autre part en fonction du véhicule utilisé (après négociation tarifaire entre La Grainerie et la compagnie ou l'artiste).*

Le logement et les repas des compagnies sont à la charge du Programmateur.

- Afin de déterminer au cas par cas le montant de l'aide allouée aux diffuseurs, une **grille de prise en charge** sera élaborée collectivement avec les programmeurs sélectionnés dans le réseau et les structures partenaires de *Pyrénées de cirque* et de *Process()*s.

En effet, le montant de l'aide à la diffusion variera en fonction des capacités financières des programmeurs.

## Critères de sélection et candidature

Pour répondre à cet appel à candidatures, les programmeurs et diffuseurs doivent :

- ✓ Avoir une programmation de saison ou lors d'événements particuliers, festivals, cirque ou pluridisciplinaire ;
- ✓ Être situé sur le territoire transfrontalier pyrénéen et eurorégional \* ;
- ✓ Fournir une description de leur structure et de la/des manifestations qu'elle organise.

Marche à suivre :

- Envoyer un mail à [creacio@lacentraldelcirc.cat](mailto:creacio@lacentraldelcirc.cat) pour les programmeurs de Catalogne et Languedoc-Roussillon, à [h-metallie@la-grainerie.net](mailto:h-metallie@la-grainerie.net) pour les programmeurs du reste de l'espace transfrontalier, avec un descriptif de votre structure et de vos opportunités de programmation (périodes, événements...).

Le comité de sélection est composé des partenaires de *Pyrénées de cirque* et de *Process()*s. Il sera attentif au possible effet levier pour les compagnies (capacité à élargir les réseaux de diffusion, professionnels présents sur les manifestations).

## Obligations des programmeurs partenaires

Les programmeurs retenus suite à cet appel à candidatures s'engagent à signer une convention avec La Grainerie ou La Central del Circ et à respecter leurs obligations contractuelles sans quoi ils ne recevront pas l'aide financière (**convention en annexe**) :

- ✓ Participer à la sélection des projets artistiques.
- ✓ Assister à la présentation des projets artistiques à La Grainerie **le 19 octobre 2012**.
- ✓ Respecter la charte de bonnes pratiques de programmation et utiliser les outils dématérialisés de gestion des tournées.
- ✓ Fournir, suite à leur programmation, l'ensemble des éléments demandés dans la convention.
- ✓ Adresser à La Grainerie ou à La Central del Circ, le cas échéant, une facture TTC du montant de l'aide à la diffusion demandée.

## Déroulement

### 1- Sélection des programmeurs et diffuseurs partenaires

- Mise en ligne de l'appel à projet trilingue sur le site de Pyrénées de cirque ([www.circqueo.eu](http://www.circqueo.eu)) et sur les sites des partenaires des deux projets à partir du **04 avril 2012**.
- Clôture de l'appel à projets : **29 avril 2012** à 0h00.
- Réunion du comité de sélection : **1<sup>ère</sup> semaine de mai 2012**.
- Annonce des programmeurs retenus : **2<sup>ème</sup> semaine de mai 2012**.



## 2- Sélection des projets artistiques

- Présélection par les partenaires de *Pyrénées de cirque* et de *Process()*s pour éliminer les projets ne répondant pas aux critères.
- Communication des dossiers des projets candidats aux programmeurs : **18 mai 2012**.
- Réunion des programmeurs et sélection des projets artistiques : **5 juin 2012 à La Grainerie**.
- Présentation des projets artistiques : **vendredi 19 octobre 2012 à La Grainerie**.
- Réunion des programmeurs partenaires : **samedi 20 octobre 2012 à La Grainerie**.

Les programmeurs du réseau *Chemins Émergents* sélectionneront les projets qu'ils souhaitent accueillir **entre novembre 2012 et octobre 2013**. Chaque diffuseur s'engage à retenir au minimum un projet français ET un projet espagnol qui partageront le même plateau.

## 3- Programmation

Période de programmation des projets artistiques sélectionnés par chaque partenaire diffuseur : **de novembre 2012 à octobre 2013**.

## 4- Conditions financières

- Réunion de sélection à La Grainerie le 5 Juin 2012 : 50 € par structure partenaire pour le déplacement.
- Présentation des projets sélectionnés à La Grainerie en Octobre 2012 :
  - 50 € par structure partenaire pour le déplacement,
  - Hébergement 1 ou 2 nuitées en chambre double et petits-déjeuners pour les programmeurs installés à plus de 100km de Toulouse.
  - Prise en charge directe des repas sur place.
- Après analyse de la capacité financière du programmeur, La Grainerie ou La Central del Circ (en fonction du territoire du programmeur\*) prend en charge en moyenne 1/3 du montant total TTC cachet artistique + frais de déplacement. Cf. Convention en annexe pour les conditions financières de tournées.

\* Note : Le projet *Process()*s finance le dispositif sur le territoire eurorégional : Catalogne et région Languedoc-Roussillon. Le projet *Pyrénées de cirque* finance le dispositif sur le reste du territoire transfrontalier.

\*\* *Álava, Aragon, Biscaye, Catalogne, Navarre, Régions Midi-Pyrénées, Aquitaine et Languedoc-Roussillon et plus largement la zone transfrontalière France-Espagne.*

### Contact pour l'appel à projet *Chemins Émergents-Pyrénées de cirque*

La Grainerie / Pyrénées de cirque  
61 rue St Jean

31130 Balma – France

(+33) (0)5 61 24 33 91

Jean-Marc Broqua [jm-broqua@la-grainerie.net](mailto:jm-broqua@la-grainerie.net), Hélène Métaillé [h-metaille@la-grainerie.net](mailto:h-metaille@la-grainerie.net)

[www.la-grainerie.net](http://www.la-grainerie.net) / [www.circqueo.eu](http://www.circqueo.eu)

### Contact pour l'appel à projet *Chemins Émergents-Process()*s (Languedoc-Roussillon et Catalogne)

La Central del Circ / Process()

Moll de la Vela, núm. 2.

08930 Sant Adrià de Besòs (Barcelone) – Espagne

(+34) 93 356 08 90

Juliette Beaume [creacio@lacentraldelcirc.cat](mailto:creacio@lacentraldelcirc.cat)

[www.lacentraldelcirc.cat](http://www.lacentraldelcirc.cat)

Les partenaires de *Pyrénées de cirque* sont :

**La Grainerie**, Balma (31) / **Animahu**, Huesca / **Ax Animation**, Ax-les-Thermes (09) / **FEFPAC** – Fédération Espagnole de Formation Professionnelle des Arts du Cirque, Pampelune / **Festival Más difícil todavía**, Viana / **Flik-Flak**, Vitoria-Gasteiz / **Harri Xuri – SIVOM Artzamendi**, Louhosoa (64) / **Koblakari**, Bilbao / **Le Lido - Ville de Toulouse** (31) / **Université de Toulouse Le Mirail – CIAM** (31).

Les partenaires de *Process()*s sont :

**La Central del Circ**, Barcelone / **La Grainerie**, Balma (31) / **L'Office de Tourisme de Perpignan** (66).

